

OFFRE DE STAGE :

Rédaction d'un guide de bonnes pratiques de transformation et de traçabilité de la cire à usage apicole

(master, stage de fin d'études, césure), 6 mois

Année 2022

CONTEXTE et OBJECTIF

L'Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation – Institut de l'abeille se donne pour mission de concourir au développement de l'apiculture professionnelle française et d'être un appui technique à l'ensemble de la filière apicole. Les actions de l'ITSAP – Institut de l'abeille sont réalisées en concertation étroite avec un réseau d'une vingtaine d'Associations régionales de développement apicole (ADA) et groupements spécialisés nationaux. Pour plus d'informations : <https://itsap.asso.fr/> et <https://blog-itsap.fr/>

La cire d'abeilles est utilisée dans les exploitations apicoles sous forme de feuilles de cire gaufrées qui sont introduites dans les colonies pour renouveler des cadres ou pour produire des essaims. Les feuilles utilisées sont généralement fabriquées par des ciriers qui transforment la cire que leur fournissent les apiculteurs et certains groupements apicoles ou bien qu'ils achètent auprès de grossistes et de négociants. La filière apicole française n'est pas autosuffisante pour alimenter les apiculteurs avec de la cire d'abeille produite sur le territoire, c'est pourquoi plus de 2500 tonnes de cire supplémentaires sont annuellement importées. La cire apicole est un intrant très important pour les apiculteurs, et l'achat de cire représente un budget substantiel pour les exploitations. Des travaux et publications soulignent le manque de traçabilité dans le circuit de la cire et le besoin d'y remédier, ils mettent également en avant le manque de référentiels techniques permettant l'obtention d'une cire de qualité. Il est aujourd'hui nécessaire de rédiger une documentation plus complète formalisant à l'échelle nationale les bonnes pratiques de transformation et de traçabilité de la cire à usage apicole¹.

Dans le cadre du projet de recherche « Cimeqa », porté par l'ITSAP, il est prévu de rédiger un guide national formalisant les bonnes pratiques de transformation et de traçabilité de la cire à usage apicole et de contrôle de sa qualité. Cette rédaction se fera en concertations avec différents acteurs. Pour y parvenir un groupe de travail composé des parties prenantes sera formé et réuni régulièrement pour élaborer les éléments qui constitueront les différentes parties du guide de bonnes pratiques. La structure et le contenu de ce guide pourraient se rapprocher de celles des Guide des bonnes pratiques d'hygiène : une description du produit (la cire, sous ses différentes formes) et de ses caractéristiques, un diagramme de production de la cire, une analyse des risques (biologiques, physiques et chimiques) et les bonnes pratiques à mettre en place (par étape sous la

¹ A titre d'exemple, voici le résultat d'un autre travail de l'ITSAP et de ses partenaires : le Guide de bonnes pratiques apicole, destiné à l'ensemble des acteurs de la filière apicole : <https://bonnes-pratiques.itsap.asso.fr/>

forme de tableaux et sous la forme de fiches thématiques). Ce guide devra couvrir toutes les origines possibles de la cire utilisée dans les exploitations :

- Achats de cire
- Cire issue d'exploitation apicole, transformée en pains de cire et gaufrée par un cirier,
- Dans certains cas, cire issue d'exploitation apicole, transformée en pains de cire et gaufrée sur l'exploitation.

Ce travail comprendra 2 actions principales à mener en parallèle :

- 1) La constitution et l'animation d'un groupe de travail réunissant les compétences nécessaires à l'élaboration du guide ;
- 2) La rédaction du guide à proprement parler et sa validation par consultation de différents types d'acteurs.

Ce guide devra permettre de sensibiliser les acteurs de la filière apicoles aux problématiques actuelles concernant la cire d'abeille, les bonnes pratiques à mettre en place pour la maîtrise de la qualité et de la traçabilité de la cire et ainsi faciliter leur organisation.

MISSIONS

En lien avec les encadrants du stage, le/la stagiaire aura en charge :

- de constituer et animer un groupe d'acteurs impliqués dans le projet Cimeqa et dans la rédaction de ce guide
- de coordonner la rédaction du guide de bonnes pratiques, en lien avec :
 - De travaux existants sur ce sujet (ADA AURA, ITSAP notamment) ;
 - Des ressources bibliographiques complémentaires à faire ;
 - La réalisation d'enquêtes auprès d'apiculteurs et d'autres acteurs impliqués (ciriers) pour valider les bonnes pratiques à proposer.

PROFIL

Étudiant(e) Master ou équivalent (ingénieur agronome ou agricole).

Détenteur du permis B.

Aisance relationnelle, écoute, sens du consensus, rigueur, sens de l'organisation, prise d'initiatives.

Un esprit de synthèse, des capacités de rédaction et d'animation de groupe seront des atouts.

LIEU ET CONDITIONS

Lieu : Locaux de l'ITSAP - Institut de l'abeille à l'INRAE Avignon, domaine Saint-Paul, Montfavet

Employeur : ITSAP - Institut de l'abeille

Type de contrat : Stage de master ou de césure

Durée : 6 mois (prise de fonction entre janvier et mars 2022)

Conditions : Indemnisation de stage (600,6 €/mois) + participation aux frais d'hébergement (si double résidence) et de repas. Frais de déplacements pris en charge (conditions ITSAP).

Candidature (CV et lettre de motivation avec référence de l'offre), à envoyer avant le 6 décembre 2021 à l'attention de :

- Cécile Ferrus (cecile.ferrus@itsap.asso.fr) : Responsable Qualité des produits de la ruche et Durabilité des exploitations apicoles
- Marion Guinemer (marion.guinemer@ada-aura.org) : Technicienne Responsable des projets abeilles et environnement